



# Cahier communal **AUJOLS**

DOCUMENT DE TRAVAIL À DESTINATION DES ÉLUS



juin 2019

# Sommaire

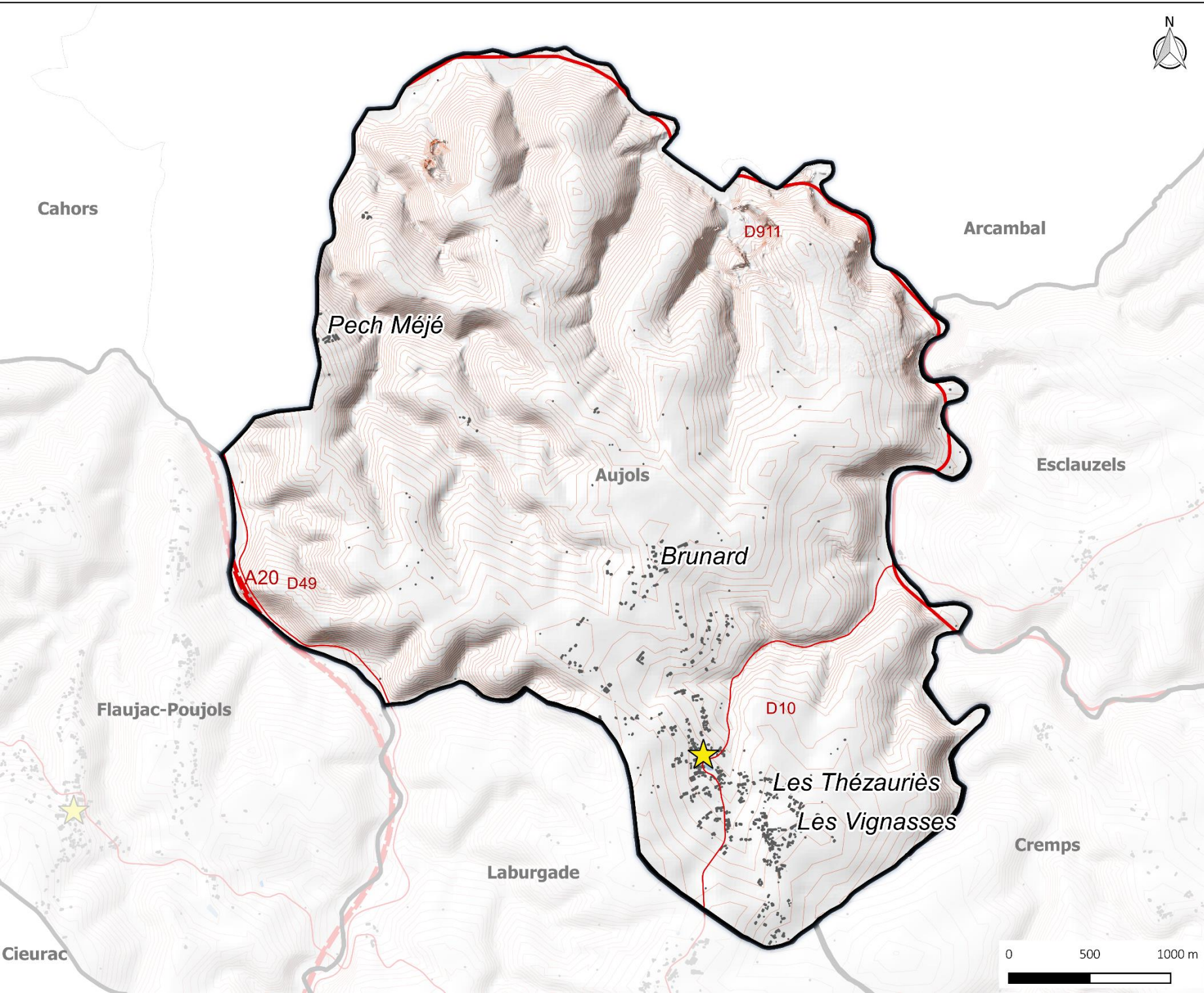
**p.3**      **Partie 1 : Présentation générale de la commune**

**p.7**      **Partie 2 : Agriculture et environnement**






# PARTIE 1 - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA COMMUNE





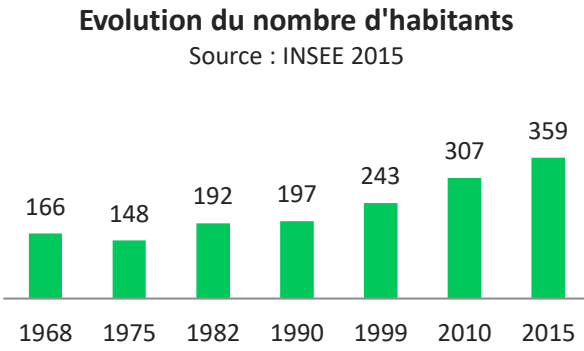
### Légende

-  Limite de commune
-  Routes principales
-  Routes secondaires
-  Hydrographie
-  Bâtiment
-  Mairie
-  Courbes de niveau



# La commune en quelques chiffres

<b>Superficie de la commune :</b>	<b>16 km<sup>2</sup></b>
<i>Soit en % de la CCPLL</i>	<i>3,7 %</i>
<b>Logements : nombre total</b>	<b>207</b>
<i>Résidences principales</i>	<i>144</i>
<i>Part de résidences secondaires</i>	<i>27,5 %</i>
<i>Part de logements vacants</i>	<i>2,9 %</i>
<i>Part de logements sociaux</i>	<i>0,0 %</i>
<b>Emplois :</b>	<b>24</b>
<i>Actifs occupés</i>	<i>145</i>
<i>Indice de concentration d'emploi</i>	<i>16,8</i>
<b>Population:</b>	<b>359</b>
<i>Part de moins de 20 ans</i>	<i>24 %</i>
<i>Part de plus de 60 ans</i>	<i>30 %</i>
<i>Taille moyenne des ménages</i>	<i>2,5</i>



**Evolution de la population entre 1999 et 2015 :**  
Variation annuelle moyenne de la population de + 2,47%/an (CCPLL : + 1,57%/an)

+ 116 habitants  
Solde naturel : + 15  
Solde migratoire : + 101

**Construction neuve (habitations nouvelles) :**  
Nombre de logements commencés entre 2007 et 2016 : 28  
Soit en % de la CCPLL : 4,3 %

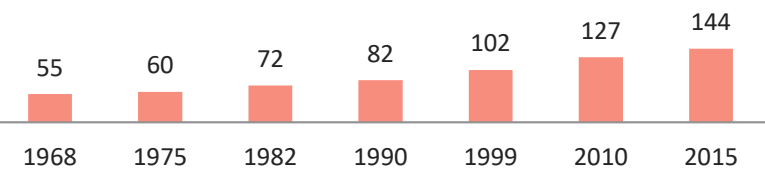
**Parcelles consommées entre 2008 et 2018**

A usage résidentiel	6,19 ha
A usage d'activités ou d'équipements	0,22 ha
A usage inconnu	0,85 ha
<b>Total</b>	<b>7,27 ha</b>

**Espaces agricoles et naturels consommés entre 2008 et 2018**

Espaces agricoles	1,25 ha
Espaces naturels	3,51 ha
<b>Total</b>	<b>4,76 ha</b>

**Evolution du nombre de rés. princ.**  
Source : INSEE 2015

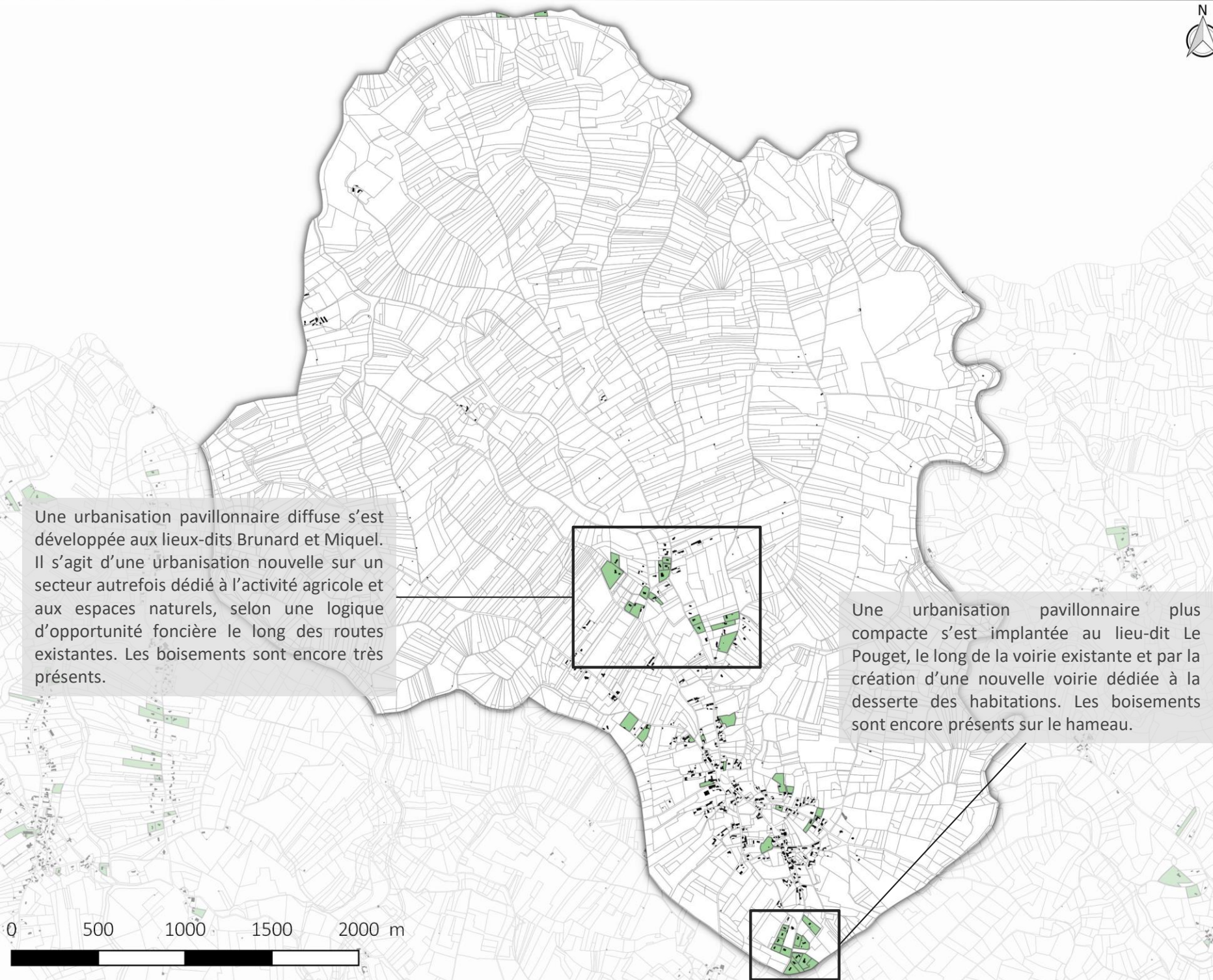


Sources : INSEE 2015 / Sit@del2 / Cadastre DGFIP - MAJIC





- Bâtiments
- Parcelles bâties entre 2008 et 2018



Une urbanisation pavillonnaire diffuse s'est développée aux lieux-dits Brunard et Miquel. Il s'agit d'une urbanisation nouvelle sur un secteur autrefois dédié à l'activité agricole et aux espaces naturels, selon une logique d'opportunité foncière le long des routes existantes. Les boisements sont encore très présents.

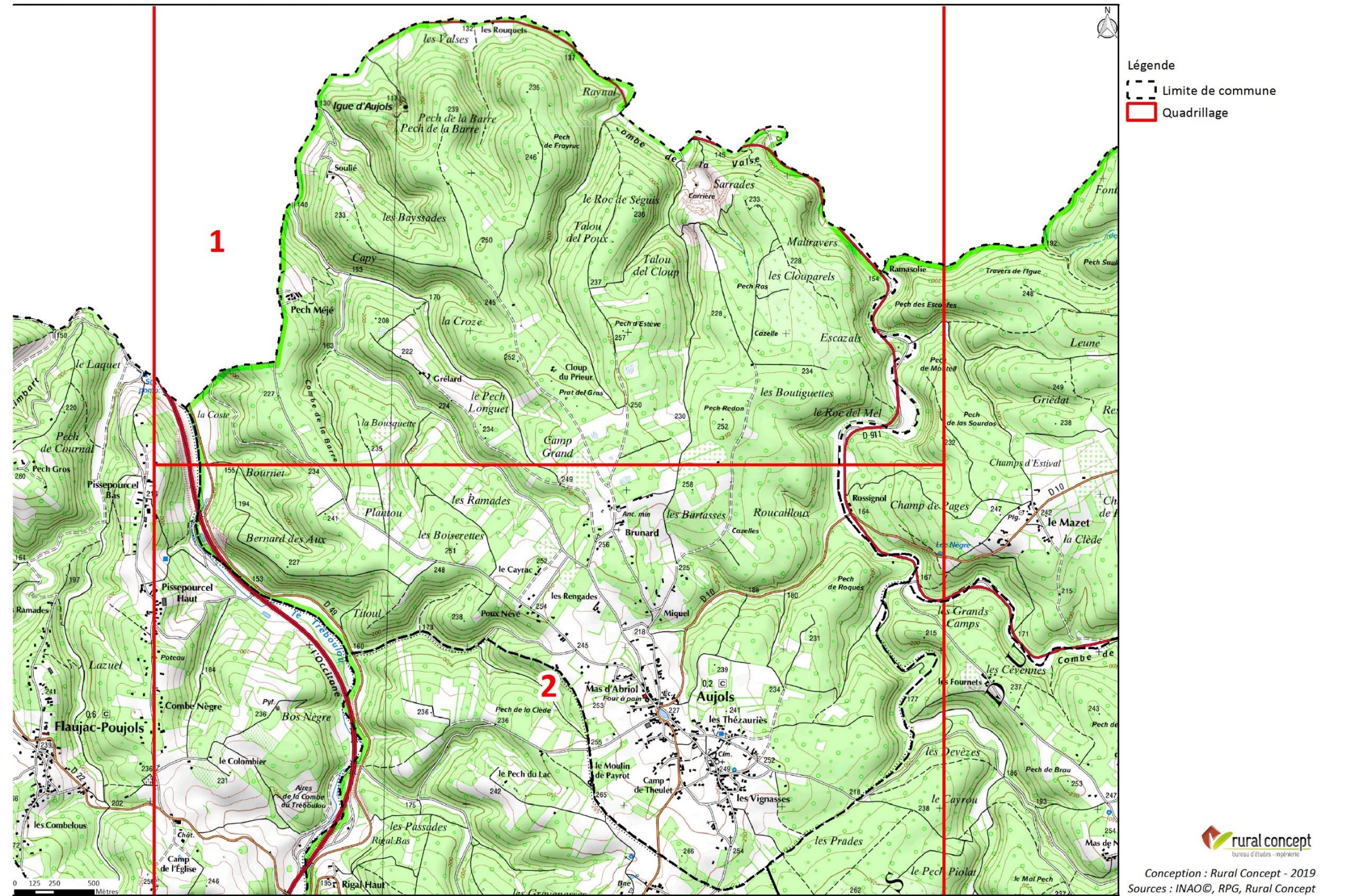
Une urbanisation pavillonnaire plus compacte s'est implantée au lieu-dit Le Pouget, le long de la voirie existante et par la création d'une nouvelle voirie dédiée à la desserte des habitations. Les boisements sont encore présents sur le hameau.



# PARTIE 2 - AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT



# Carte de l'atlas de la commune





# L'agriculture

## Note d'explication :

Le diagnostic agricole été élaboré sur la base des données statistiques et cartographiques disponibles fin 2018 et avec la collaboration des agriculteurs présents sur le territoire durant la période d'octobre et novembre 2018. Les éléments identifiés sont de divers types :

- Surfaces exploitées : déclarées ou non à la PAC, types de cultures (notamment identification des cultures pérennes, des cultures annuelles, des surfaces toujours en herbe et des truffières), déclarées dans un plan d'épandage ;
- Irrigation collective : canalisations des réseaux gérés une association syndicale autorisée d'irrigation et périmètre déclaré du syndicat (parcelles desservies) sources UASA du Lot ;
- Bâtiments des exploitations : sièges d'exploitations, bâtiments de stockage, bâtiments d'élevages avec le type d'élevage et régime réglementaire (ICPE, RSD), autres bâtiments agricoles, projets de nouveaux bâtiments ou sur des bâtiments existants, bâtiments non agricole, bâtiments avec un potentiel de changement de destination ;
- Zonages d'appellations : Aires parcellaires des appellations viticole (source INAO) et surfaces reconnues comme terroirs d'exception en zone AOC Cahors (source Syndicat de défense du vin de Cahors).

Pour chacun de ces éléments un niveau d'enjeu a été appliqué en fonction de son intérêt comme potentiel de production et/ou pour prendre en compte les obligations réglementaires (règles sanitaires, prescriptions du SCOT de Cahors et du Sud du Lot, ...). Pour certains éléments un périmètre avec un niveau d'enjeu associé à été appliqué (bâtiments d'élevage existants ou en projet, surfaces déclarées dans un plan d'épandage, cultures pérennes en place ou en projet).

Le cumul de ces enjeux permet de proposer une synthèse cartographique en vue de la prise en compte et de la préservation du potentiel de production agricole du territoire.

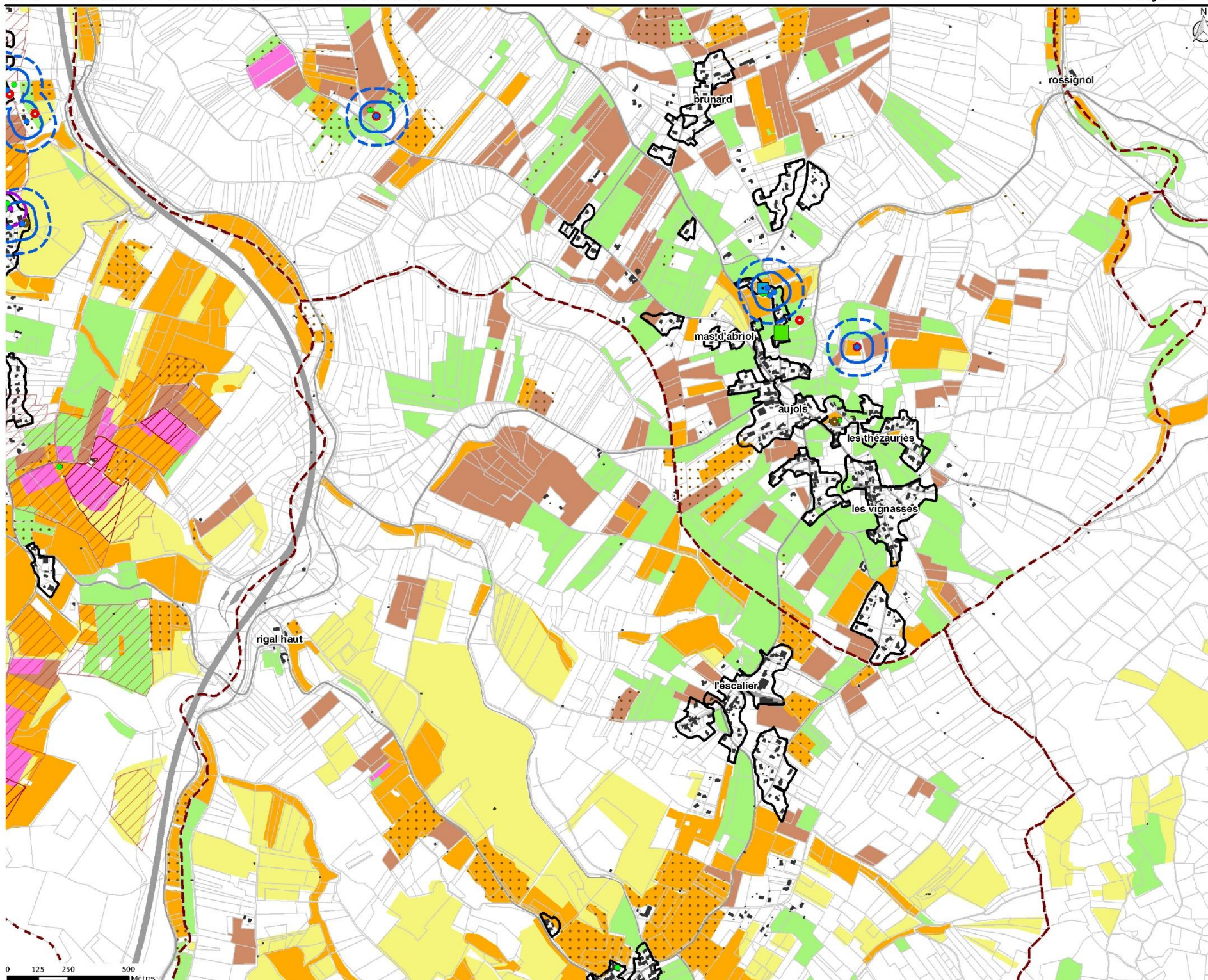




**Légende**

- Limite de commune
- Tache bâtie
  - de 5 bâtiments et plus
- Sièges d'exploitation**
  - Productions végétales
  - Dont verger, melon, vigne, ...
- Elevages**
  - Ovins
  - Bovins
  - Autres élevages
- Bâtiments**
  - Chais viticoles
  - Périmètre autour des chais
  - Elevages
  - dont ICPE
  - Périmètre autour des élevages
    - Réglementaire
    - Vigilance
    - Autres bâtiments agricoles
- Projets**
  - Bâtiment agricole
  - Chgt de destination
- Réseau d'irrigation**
  - Canalisations
- AOP viticoles**
  - Aires AOP
  - Terroirs d'exception
- Surface agricole**
  - Terre Labourable
  - Prairie permanente
  - Landes
  - Truffier (non exhaustif)
  - Verger
  - Vigne
- Surfaces déclarées dans
  - un plan d'épandage





**Légende**

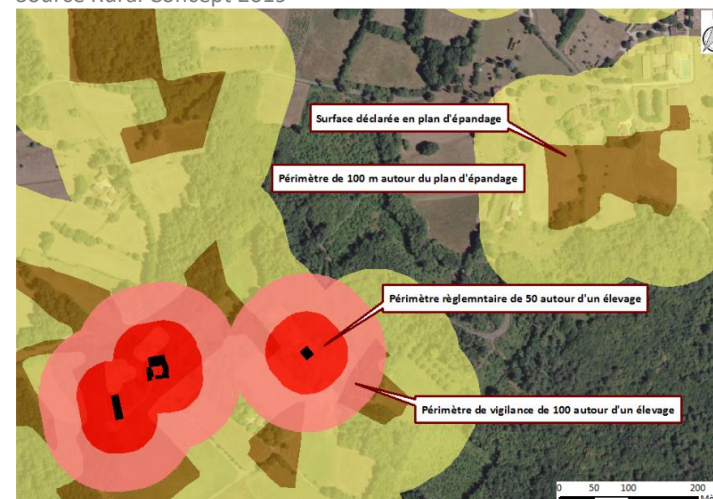
- Limite de commune
- Tache bâtie
- de 5 bâtiments et plus
- Sièges d'exploitation**
- Productions végétales
- Dont verger, melon, vigne, ...
- Elevages**
- Ovins
- Bovins
- Autres élevages
- Bâtiments**
- Chais viticoles
- Périmètre autour des chais
- Elevages
- dont ICPE
- Périmètre autour des élevages
- Réglementaire
- Vigilance
- Autres bâtiments agricoles
- Projets**
- Bâtiment agricole
- Chgt de destination
- Réseau d'irrigation**
- ~ Canalisations
- AOP viticoles**
- Aires AOP
- Terroirs d'exception
- Surface agricole**
- Terre Labourable
- Prairie permanente
- Landes
- Truffier (non exhaustif)
- Verger
- Vigne
- Surfaces déclarées dans
- un plan d'épandage

# L'agriculture

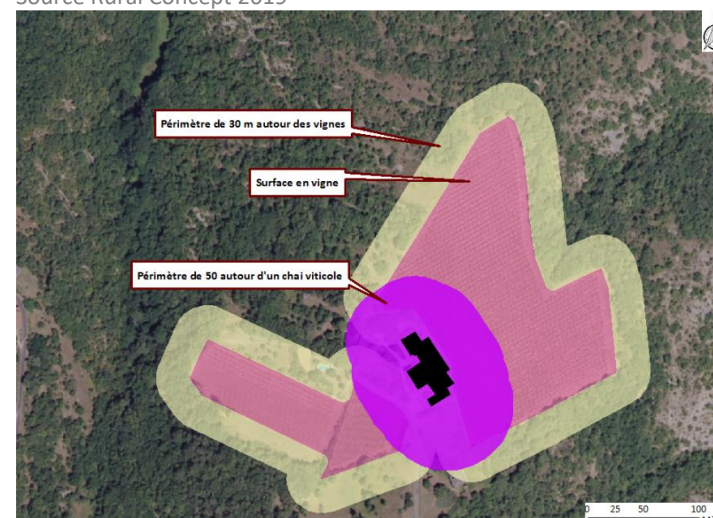
## Critères d'évaluation des enjeux agricoles

Critères	Niveau d'enjeu	
<b>TERROIRS D'EXCEPTION</b>	<b>4</b>	<b>Très fort</b>
<b>AOP VITICOLE EN VIGNE</b>	<b>4</b>	<b>Très fort</b>
<b>PERIMETRE ELEVAGE REGLEMENTAIRE</b>	<b>4</b>	<b>Très fort</b>
<b>CANALISATION IRRIGATION 20 M</b>	<b>4</b>	<b>Très fort</b>
<b>AOP VITICOLE</b>	<b>3</b>	<b>Fort</b>
<b>SURFACE IRRIGUEE ASA</b>	<b>3</b>	<b>Fort</b>
<b>PERIMETRE ELEVAGE VIGILANCE + 50 M</b>	<b>3</b>	<b>Fort</b>
<b>PERIMETRE CHAI 50 M</b>	<b>3</b>	<b>Fort</b>
<b>VIGNES ET VEGERS &amp; PERIMETRE 30 M</b>	<b>3</b>	<b>Fort</b>
<b>PLAN D'EPANDAGE</b>	<b>3</b>	<b>Fort</b>
<b>PERIMETRE PLAN D'EPANDAGE 100 M</b>	<b>2</b>	<b>Modéré</b>
<b>TERRE LABOURABLE</b>	<b>2</b>	<b>Modéré</b>
<b>SURFACE EN HERBE, TRUFFIERES</b>	<b>1</b>	<b>Faible</b>

Exemple de prise en compte des périmètres de protection des sites d'élevage  
Source Rural Concept 2019



Exemple de prise en compte des périmètres de protection des sites viticoles  
Source Rural Concept 2019

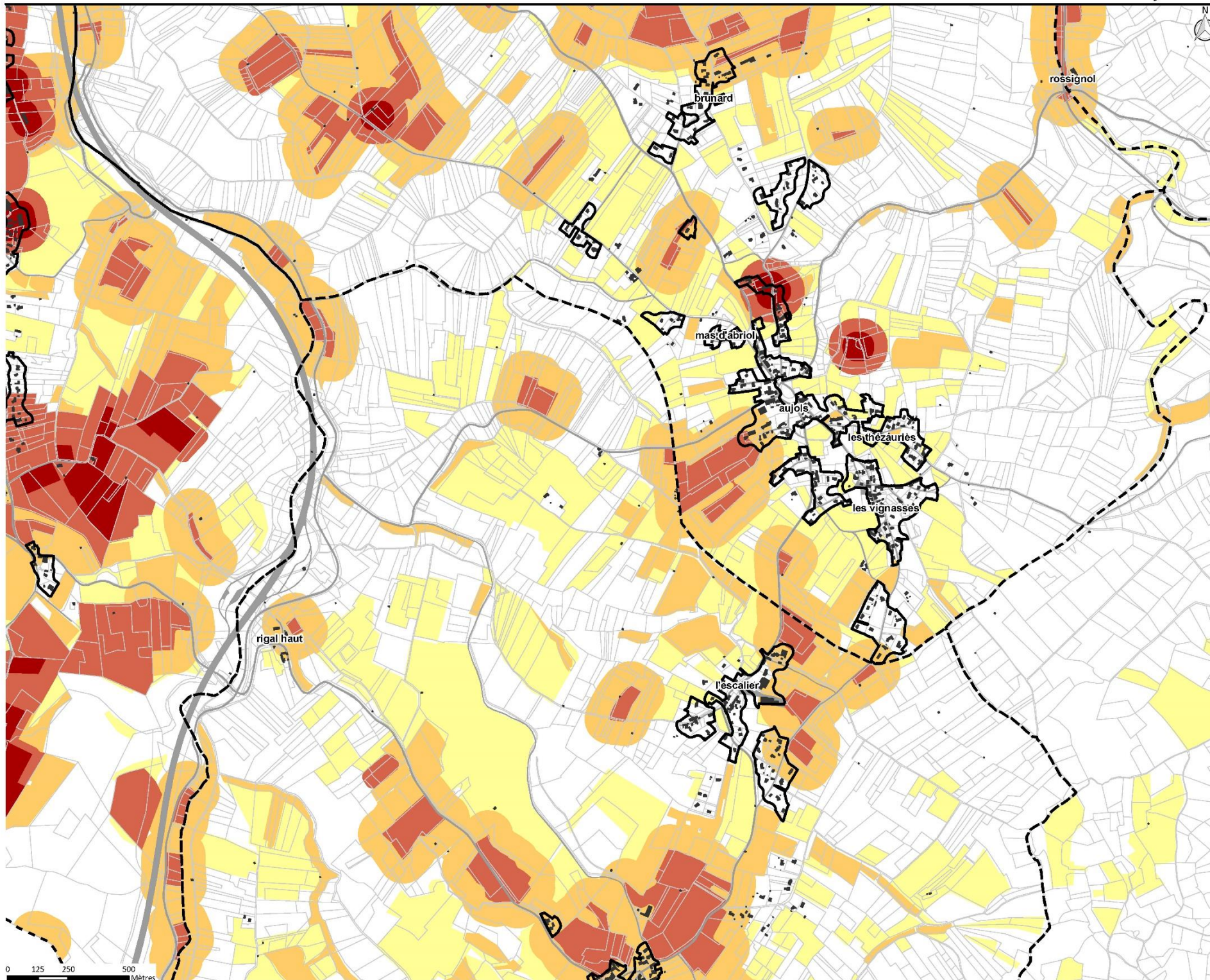




**Légende**

-  Limite de commune
- Tache bâtie
-  de 5 bâtiments et plus
- Enjeux agricoles**
-  Faible
-  Modéré
-  Fort
-  Très fort





**Légende**

- Limite de commune
- Tache bâtie
- de 5 bâtiments et plus

**Enjeux agricoles**

- Faible
- Modéré
- Fort
- Très fort

0 125 250 500 Mètres

# Les milieux naturels

## Note d'explication :

Le diagnostic environnemental a été élaboré sur la base des données naturalistes et cartographiques recueillies ainsi que sur les prospections terrain réalisées sur toutes les communes du territoire en 2018. Les éléments identifiés sont de différents types :

- Les milieux naturels dans leurs ensembles (boisements, pelouses sèches, landes, zones humides, cours d'eau, prairies, ...)
- Les périmètres de protections présents sur le territoire (Natura 2000, APB...)
- Les périmètres d'inventaires (ZNIEFF de type 1 et 2)
- Les éléments de la Trame Verte et Bleue (réservoirs de biodiversité, les corridors et continuités écologiques, les zones sensibles...)

Pour chacun de ces éléments un niveau d'enjeu a été appliqué en fonction de son intérêt écologique et environnemental. Pour certains éléments participants à la Trame Verte et Bleue, un niveau d'enjeu a été rajouté en fonction de la nature du milieu présent (voir critères d'évaluation des enjeux environnementaux).

Le cumul de ces enjeux environnementaux permet de proposer une synthèse cartographique des milieux d'intérêt ainsi qu'une adaptation de la Trame Verte et Bleue du SCOT de Cahors et du Sud du Lot au niveau parcellaire.





**Légende**

Limite de commune

Tache bâtie

de 5 bâtiments et plus

Participe à la trame

verte et bleue

**Habitats**

Tissu urbain

Infrastructures

Espaces verts urbains

Carrières, décharges

Coupes forestières

Cours et plans d'eau

Forêt de feuillus

Ripisylve

Forêts mélangées

Plantation de résineux

Landes

Pelouses

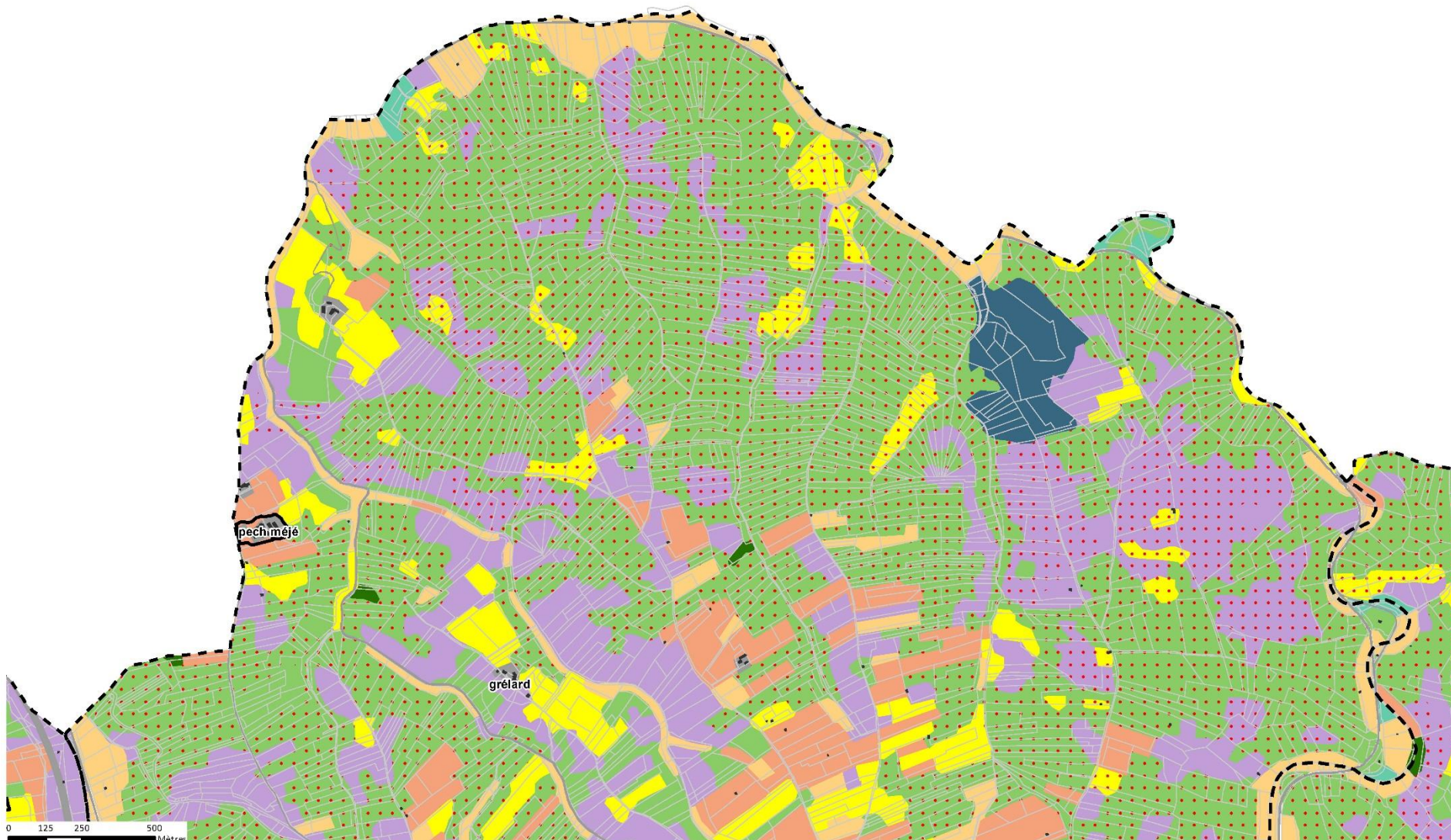
Prairies

Cultures

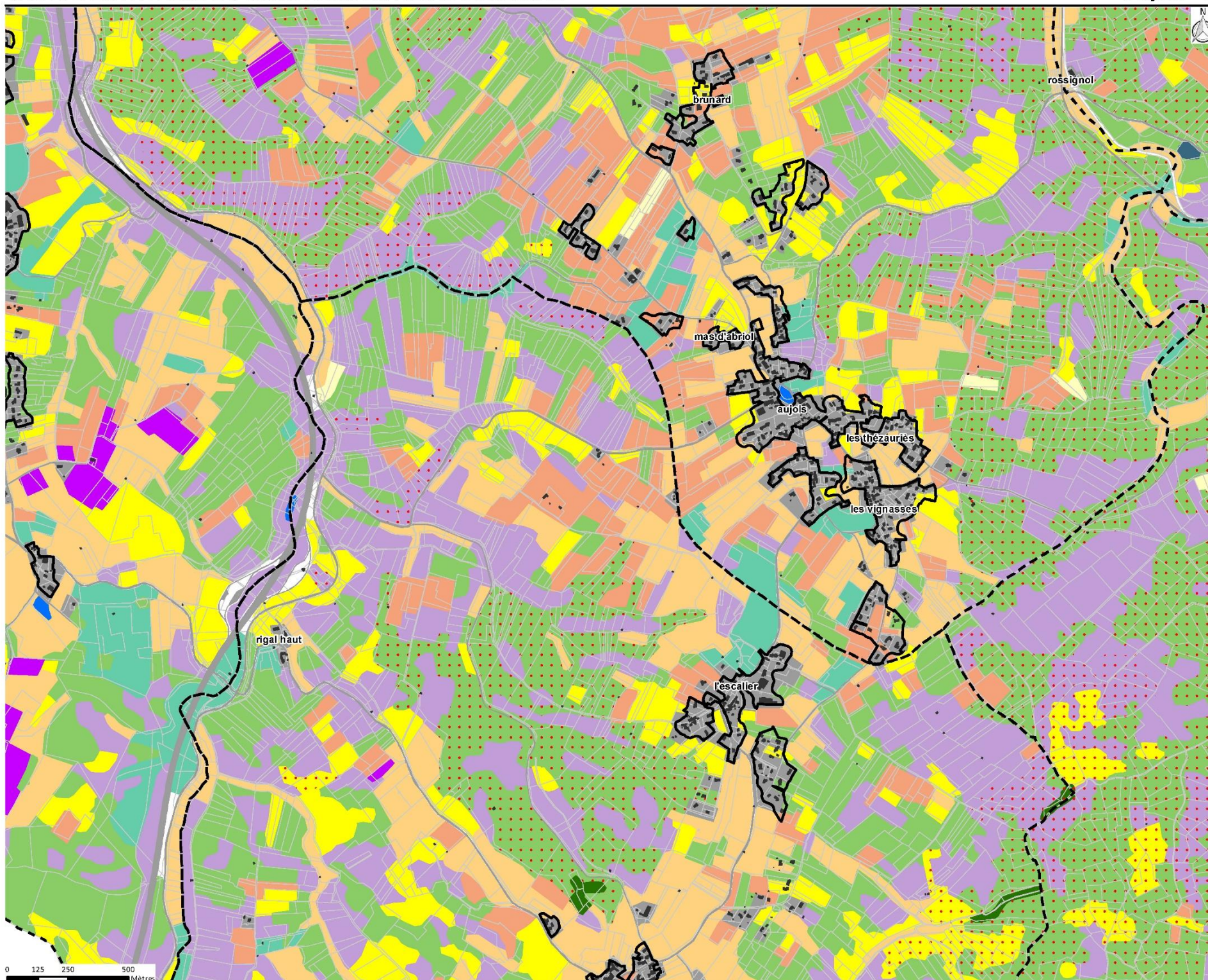
Vergers

Vignobles

Zones humides







**Légende**

--- Limite de commune

Tache bâtie

▭ de 5 bâtiments et plus

Participe à la trame

••• verte et bleue

**Habitats**

- Tissu urbain
- Infrastructures
- Espaces verts urbains
- Carrières, décharges
- Coupes forestières
- Cours et plans d'eau
- Forêt de feuillus
- Ripisylve
- Forêts mélangées
- Plantation de résineux
- Landes
- Pelouses
- Prairies
- Cultures
- Vergers
- Vignobles
- ZONES HUMIDES


# Les milieux naturels

## Critères d'évaluation des enjeux environnementaux


Critères	Niveau d'enjeu hors TVB	Niveau d'enjeu participe à la TVB
Zones humides fonctionnelles	Fort	Très fort
ZNIEFF Zones humides	Très fort	Très fort
Grands boisements naturels de feuillus	Fort	Très fort
Réservoirs identifiés dans le SCOT	Très fort	Très fort
Parties boisées comprises dans les ZNIEFF	Très fort	Très fort
Grandes surfaces (pelouses ou landes sèches) > 3ha	Fort	Très fort
Pelouses ou landes au sein d'une ZNIEFF	Très fort	Très fort
Prairies abritant une zone humide	Fort	Très fort
Prairies dans un réservoir de biodiversité boisé	Très fort	Très fort
Prairies dans une ZNIEFF "milieux ouverts"	Très fort	Très fort
Cours d'eau identifiés dans le SCOT	Très fort	Très fort
Boisements de feuillus de surfaces assez importante mais moins que précédemment ou grandes zones coupées par l'urbanisation	Moyen	Fort
Boisements de surfaces moyennes proches de ZNIEFF	Moyen	Fort
Prairies permanentes associées à une haie + une zone humide	Fort	Fort
Prairies permanentes associées à une zone humide	Moyen	Fort
Prairies à proximité d'un réservoir de biodiversité boisé (50m)	Fort	Fort
Prairies de combe/vallée avec une haie	Fort	Fort
Prairies à proximité d'une ZNIEFF "milieux ouverts"	Moyen	Fort
Pelouses sèches ou landes dans ou à proximité d'un réservoir de biodiversité boisé (50m)	Fort	Fort
Cours d'eau avec un ou deux classement AEAG	Fort	Fort
Cours d'eau sans classement mais en contact avec une ZNIEFF ou un site Natura 2000	Moyen	Moyen
Cours d'eau sans classement mais en continuité avec un grand cours d'eau à enjeu très fort ou fort	Moyen	Moyen
Autres cours d'eau	Faible	Moyen
Boisements accolés à des secteurs à enjeux très fort ou fort	Moyen	Moyen
Boisements proches des habitations	Faible	Moyen
Pelouses sèches ou landes avec des surfaces comprises entre 1 et 3ha	Moyen	Moyen
Autres prairies avec une haie	Faible	Moyen
Cours d'eau qui possèdent pas de classement	Faible	Faible
Autres boisements (petites parcelles, conifères, vergers, plantations, parcelles clôturées, enclavées ...)	Faible	Faible
Le reste des pelouses sèches et landes	Faible	Faible
Les autres prairies	Faible	Faible



**Légende**

 Limite de commune

Tache bâtie

 de 5 bâtiments et plus

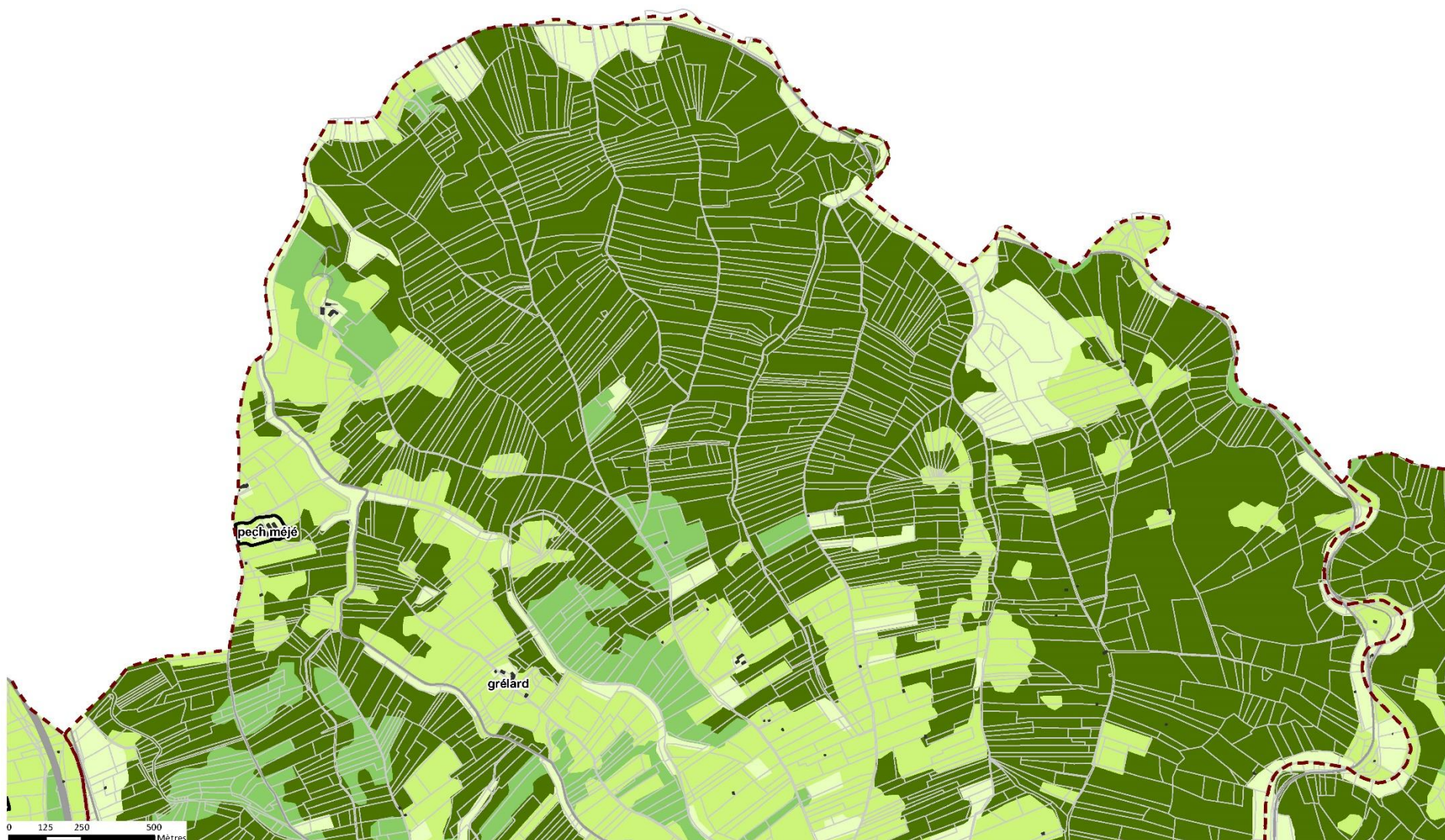
**Enjeux écologiques**

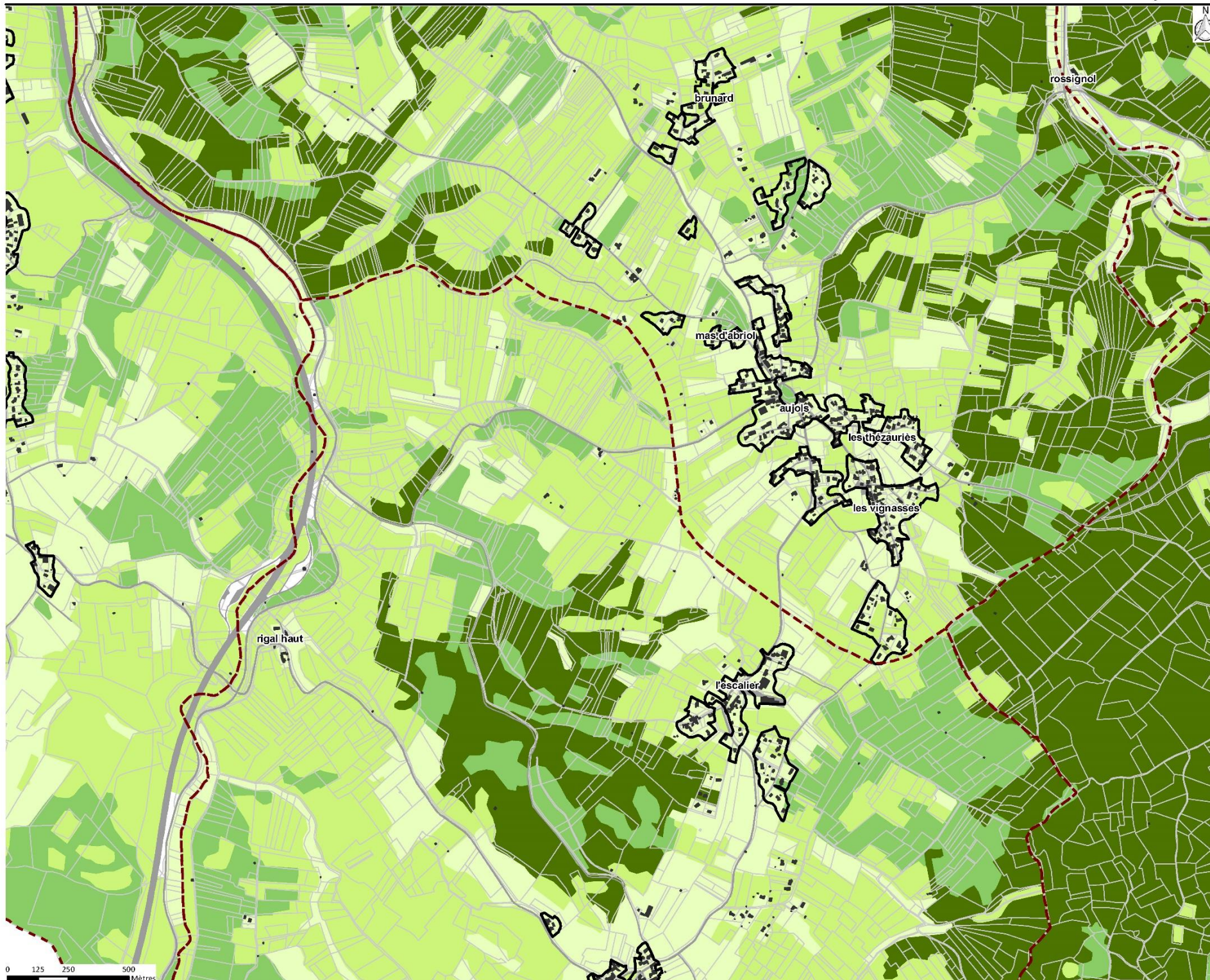
 Faible

 Moyen

 Fort

 Très fort





**Légende**

Limite de commune

Tache bâtie  
 de 5 bâtiments et plus

**Enjeux écologiques**

- Faible
- Moyen
- Fort
- Très fort